

COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-sept heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué le 4 novembre 2022, s'est réuni à MALESTROIT sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLEHER.

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16- Nombre de votants : 0

**Etaient présents :** BLEHER Jean-Luc, BERTHEVAS Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, HUTTER Yves, HERRY Marie-Hélène, LAUNAY Alain, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, JOUEN Claude, GICQUELLO Bruno, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice

**Absente / excusée :** YHUEL Yann

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain LAUNAY

→ **AFFAIRE PRESENTEE PAR MONSIEUR PIERRICK LELIEVRE**

**B2022-058 : Tourisme - Tarifs billetterie de Noël**

Monsieur le Président propose aux membres du bureau les tarifs des produits billetterie de la régie de recettes de l'Office de tourisme pour l'année 2022.

Cf TABLEAU EXCEL

Billetterie	PRIX TTC	Commentaires
Visite de Noël – Malestroit 18 ans et +	5.50€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi), CNAS
Visite de Noël – Malestroit – 7 à 17 ans	4.50€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi), CNAS
Visite de Noël – Malestroit – Moins de 7 ans	Gratuit	
Visite de Noël – Rochefort-en-Terre 18 ans et +	9€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi), CNAS
Visite de Noël – Rochefort-en-Terre 7 à 17 ans	7€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs

		d'emploi), CNAS
<b>Visite de Noël – Rochefort-en-Terre – Moins de 7 ans</b>	Gratuit	
<b>Package visites de Noël Malestroit / Rochefort en Terre 18 ans et +</b>	10€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi), CNAS
<b>Package visites de Noël Malestroit / Rochefort en Terre 8 à 17 ans</b>	8€	Réduit : (groupes au-delà de 20 personnes, enfants de 8 à 16 ans, familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi), CNAS
<b>Package visites de Noël Malestroit / Rochefort en Terre Moins de 7 ans</b>	Gratuit	

**Le bureau communautaire est invité :**

- **SE PRONONCER** sur les tarifs des Offices de Tourisme tels que présentés ci-dessus et applicables au 1er décembre 2022
- **Le cas échéant, D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire adopte à l'unanimité le rapport ci-dessus.**

**B2022-059 : Culture : Demande de subvention pour la participation à la Fête de la Bretagne**

Afin de valoriser les initiatives culturelles proposées sur la période du 13 au 21 mai, le vice-président au tourisme et à la culture propose de solliciter le soutien de la Région Bretagne à travers une demande de subvention dans le cadre de la fête de la Bretagne.

Les actions pouvant faire l'objet de ce soutien financier et en communication sont les suivantes :

- L'événement musical avec les associations de musique conventionnées afin de faire travailler ensemble les associations musicales et créer un programme d'animations. La fédération de ses énergies permettra de démontrer la dynamique du territoire et sa capacité à créer une émulation autour d'un projet commun.
- Le projet de rencontres du chant choral en partenariat avec l'éducation nationale : programmer une restitution du travail des classes lors d'un événement musical qui aura lieu lors de la Fête de la Bretagne. Cet événement permettra une rencontre des enfants entre eux autour de la pratique du chant et une connaissance de la création bretonne.
- L'exposition temporaire du Musée de la résistance en Bretagne sur les bals clandestins pendant l'occupation. Cette exposition expliquera comment et pourquoi cet interdit est transgressé en France et en Bretagne occupée. Quelles sont les musiques qui font bouger oublier la guerre ? Qui sont ceux qui prennent le risque d'organiser et d'animer ces bals ? Comment expliquer cette irrésistible envie de danser malgré la répression ? Cette exposition permettra de retracer ces moments vécus en Bretagne.
- Le spectacle en gallo de Matao Rollo proposé par le musée. « tous les dancings seront fermés ».

La subvention sollicitée est à hauteur de 5000€ soit 40% des dépenses prévisionnelles (pourcentage plafond pouvant être demandé).

<b>I-Charges directes affectées à l'action</b>	11000		<b>I-Ressources directes affectées à l'action</b>	12500
--	-------	--	---	-------

1-Frais artistiques et techniques	7600		1-Ressources propres	7500
2-Communication	1750		2-Subventions publiques	5000
3-Frais divers	1650			
<b>II-Charges indirectes affectées à l'action</b>	1500			
4-Frais de fonctionnement	1500			
<b>Total des charges (I+II)</b>	12500		<b>Total des produits (I)</b>	12500
<b>III-Apports en nature/valorisation</b>	500		<b>II-Apports en nature/valorisation</b>	500
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	13000		<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS (I+II)</b>	13000

**Le Bureau Communautaire est invité à se prononcer sur :**

- **LA SOLLICITATION** de la Région Bretagne ;
- **L'AUTORISATION** le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire adopte à l'unanimité le rapport ci-dessus.**

→ **AFFAIRE PRESENTÉE PAR MADAME MARIE-HELENE HERRY**

**B2022-060 : Commande publique – Schéma Directeur des Energies Renouvelables - Lancement de la consultation et autorisation de signature du marché**

**Objet : Commande publique – Schéma Directeur des Energies Renouvelables - Lancement de la consultation et autorisation de signature du marché**

Monsieur le vice-président, en charge de la transition énergie climat, informe le bureau communautaire qu'après l'adoption du PCAET, il convient de mettre en œuvre les objectifs de sobriété et de production d'énergies renouvelables fixés et engager les démarches pour atteindre l'objectif Territoire à Energie Positive (fiche action 4.2 du PCAET). A ce titre et après le dépôt de sa candidature auprès de la région, de l'Oust à Brocéliande communauté est lauréate de l'appel à projets « Schéma Directeur des Energies Renouvelables » et bénéficie d'un soutien financier à hauteur de 60 % de ses dépenses. Pour rappel, le schéma directeur des énergies renouvelables doit permettre à la collectivité de définir une feuille de route opérationnelle de manière consensuelle avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il s'agira d'abord de prendre conscience des enjeux énergétiques qui se profilent à court moyen et long terme, de trouver un consensus au sein de l'ensemble des sphères politiques, économiques et associatives. Enfin, cette étude devra permettre d'engager les premiers projets opérationnels et d'inscrire dans le moyen et long terme les projets au travers des différents documents de planification en vigueur.

Le projet se définit comme suit :

- périmètre : territoire d'OBC ;
- déroulement : de janvier 2023 à juin 2024

Monsieur le vice-président présente le cahier des charges référencé M2235 et précise que le montant prévisionnel de la dépense s'élève à 75 000 € HT pour toute la durée du marché.

Il précise qu'il y a lieu de lancer une consultation des entreprises selon les modalités suivantes :

- consultation selon la procédure adaptée pour les marchés de travaux d'un montant inférieur à 90 000,00€ HT avec parution d'un avis dans un journal d'annonces légales et mise en ligne du

dossier de consultation sur le profil acheteur de la communauté de communes via la plateforme E-Mégalis. Les prestations font l'objet d'un lot unique,

- Les critères suivants ont été retenus :

N°	Critère	Pondération	Détail du barème
1	Prix	40 / 100	Offre moins-disante / offre considérée x 40
2	Valeur technique	50 / 100	Évaluée au regard des sous-critères suivants : 1. Démarche méthodologique pour animer et mobiliser les acteurs de la collectivité et superviser le bon déroulement de la démarche (15 points) 2. Profil, compétences et expériences des personnes dédiées à la réalisation de la mission (15 points) 3. Expertise de l'équipe projet (thermique et juridique) (20 point)
3	Délais	10/100	Délais d'intervention ente les différentes phases d'un dossier

**Le bureau communautaire est invité à se prononcer sur :**

- **LE LANCEMENT** de la consultation des entreprises dans les conditions décrites ci-dessus,
- Et le cas échéant, **d'AUTORISER** le président, ou son représentant, à attribuer le marché à l'entreprise présentant l'offre la mieux-disante dans la limite des crédits inscrits au budget, et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire adopte à l'unanimité le rapport ci-dessus.**

→ **AFFAIRE PRESENTEE PAR MADAME CLAUDE JOUEN**

**B2022-061 : Voirie - Facturation de la prestation forfaitaire – Communes de AUGAN, CARENTOIR, CARO, COURNON, LA GACILLY, MONTENEUF, REMINIAC et SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE – Peinture routière**

Le vice-président rappelle que la communauté de communes réalise pour le compte de ses communes, des prestations de marquage horizontal (peinture routière). La facturation pour ce service englobe plusieurs paramètres (temps matériel, temps agents, peinture).

Pour simplifier la facturation, un prix forfaitaire, après service fait, est appliqué en agrégeant l'ensemble des paramètres. Pour l'année 2021, le forfait pour les communes d'AUGAN, CARENTOIR, CARO, COURNON, LA GACILLY, MONTENEUF, REMINIAC et SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE ayant utilisé le service en semaine 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 34, 35 se décompose comme suit :

**TARIF FORFAITAIRE**

COMMUNE	COUT FORFAITAIRE	FOURNITURES*	MAIN D'ŒUVRE	MATERIELS
<b>AUGAN</b>	1118.15	397.15€	610€	111€
<b>CARENTOIR</b>	4457.91€	1214.40€	2363.76€	879.75€
<b>CARO</b>	2245.48€	794.98€	1128.50€	322€
<b>COURNON</b>	514.50€	19.50€	396.50€	98.50€
<b>LA GACILLY</b>	6318.90€	1600.15€	3507.50€	1211.25€
<b>MONTENEUF</b>	308.90€	50.40€	183€	75.50€
<b>REMINIAC</b>	5626.17€	235.92€	4201.75€	1188.50€

<b>SAINT NICOLAS DU TERTRE</b>	1 439.26€	378€	777.76€	283.50€
------------------------------------	-----------	------	---------	---------

- 90Kg de résine à chaud à 1.40€ HT/kg pour Augan
- 24kg de résine à froid à 3.29€ HT/kg pour Augan
- 90Kg de résine à chaud à 1.40€ HT/kg pour Augan
- 207kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Carentoir
- 360kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Carentoir
- 25kg de résine à froid à 2.60HT/kg pour Carentoir
- 180kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Caro
- 30kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Caro
- 112kg de résine à froid à 3.29HT/kg pour Caro
- 12.5kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Cournon
- 120kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour La Gacilly
- 24kg de résine à froid à 3.29HT/kg pour La Gacilly
- 360kg de peinture à chaud à 1.40HT/kg pour La Gacilly
- 25kg de peinture à froid à 3.98HT/kg pour La Gacilly
- 45kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour La Gacilly
- 300kg de peinture à chaud à 1.40HT/kg pour La Gacilly
- 30kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Monteneuf
- 40kg de résine à froid à 3.29HT/kg pour Réminiac
- 25kg de peinture à 2.60HT/kg pour Réminiac
- 225kg de résine à chaud à 1.40HT/kg pour Saint-Nicolas-Du-Tertre

**Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :**

- **LA FACTURATION** des forfaits de prestations peinture routière pour les communes de d'AUGAN, CARENTOIR, CARO, COURNON, LA GACILLY, MONTENEUF, REMINIAC et SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE tel que présenté dans le tableau ci-dessus,
- **Et le cas échéant, d'AUTORISER** le président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution des écritures comptables.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire adopte à l'unanimité le rapport ci-dessus.**